



CERCLE DES TIREURS GASCONS

TIRS-CONTRÔLES ANNEE 2020

Heure de Remise du Carnet de tir au bureau

DIMANCHE	02 FEVRIER	de 8 h 45 à 10 h 00
SAMEDI	04 AVRIL	de 13 h 45 à 15 h 00
DIMANCHE	14 JUIN	de 8 h 45 à 10 h 00
DIMANCHE	05 JUILLET	de 8 h 45 à 10 h 00
SAMEDI	19 SEPTEMBRE	de 13 h 45 à 15 h 00
DIMANCHE	4 OCTOBRE	de 8 h 45 à 10 h 00
SAMEDI	05 DECEMBRE	de 13 h 45 à 15 h 00

Le tir-contrôle peut être validé également lors des séances d'entraînement à Pessan les lundi et jeudi entre 17h30 et 19h30 d'avril à juillet.

Présentation de la licence FFT validée par le médecin obligatoire.